



102, DE LA FABRIQUE, SAINT- MARC-SUR-RICHELIEU, QC, J0L 2E0
environnement@ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca

Procès-verbal

Rencontre du 22 février 2016 à 19h

Étaient présents : Messieurs Marc Bouisset et Daniel Bouchard et Mesdames Lise Beauchemin, Lucie Sauvé, Ève-Marie Grenon, Myriam Rioux et Marie-Eve Ferland.

1. Mot de bienvenue

Les membres du Comité se souhaitent une bonne année 2016 et un bon retour.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sur une proposition de Lise Beauchemin et de Marc Bouisset.

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 21 décembre 2015

Le procès-verbal de la rencontre 21 décembre 2015 est adopté sur une proposition de Marc Bouisset et de Daniel Bouchard.

4. Petit bilan de l'année 2015 du CCE et attentes pour 2016

4.1. Suivi du dossier de requête qui concerne le système d'entretien des installations sanitaires

Le comité demande où en sont les démarches dans le dossier des installations sanitaires, plus spécifiquement en ce qui concerne les coûts d'entretien très élevés et actuellement privatisés. Daniel Bouchard rappelle les démarches effectuées en 2015 par la Ville de Saint-Marc et annonce les suivis prévus pour 2016. Le Conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu prévoit passer une résolution d'appui relativement à l'entretien des lampes UV des systèmes tertiaires de traitement des eaux usées pour résidences éloignées à la Fédération Québécoises des Municipalités (FQM) afin de

Myriam Rioux, présidente ; **Lise Beauchemin**, vice-présidente ; **Marc Bouisset**, membre ; **Lucie Sauvé**, membre ; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal ; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal ; **Marie-Eve Ferland**, agente d'inspection et d'information en environnement ; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

demander la modification au règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences usées Q-2 r.22.

4.2. Discussion sur la réappropriation de la gestion de l'eau par la municipalité

Cette question du monopole de l'installation et de l'entretien des fosses septiques est abordée dans la perspective plus globale de la privatisation des services municipaux et aussi de celle de la réappropriation du pouvoir des municipalités pour gérer leurs eaux. À cet effet, pour contrer le nouveau *Règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection* - qui limite le pouvoir des municipalités - la Ville de Saint-Marc a adopté un règlement inspiré du « Règlement de Saint-Bonaventure », qui fait en sorte que la municipalité ait son mot à dire pour le prélèvement des eaux sur son territoire. La municipalité de Saint-Marc rejoint ainsi 324 municipalités qui réclament plus d'autonomie pour assurer la protection de leur eau. Lucie Sauvé signale qu'un rapport sur la question vient d'être mis à jour (Janvier 2016) : elle fait parvenir le document aux membres du comité.

Un suivi du dossier sera présenté par Daniel Bouchard ultérieurement.

4.3. Suivi du plan d'action environnemental

Le suivi du plan d'action devra être fait dans les mois qui viennent. Pour faire une planification de l'année budgétaire 2017, le comité devra se pencher sur les points à privilégier aux réunions du mois d'août et de septembre.

4.4. La sensibilisation

Un effort particulier doit être fait en 2016 pour la sensibilisation des citoyens, notamment en ce qui concerne la collecte de déchets et ce qui est récupérable ou réutilisable. Une emphase particulière sera mise sur le bottin de la récupération de Saint-Marc. Il est également demandé de s'informer sur la possibilité de faire une fin de semaine vente de garage sans permis.

5. Gestion interne du comité :

5.1. Remerciements de Michel Pichet pour ses activités au CCE.

Des mots des membres du CCE sont écrits dans une carte qui sera remise à M. Pichet.

5.2. Postes à combler au sein du CCE

Après discussion et délibération, il est proposé par Marc Bouisset et Lucie Sauvé de nommer Myriam Rioux en tant que présidente du CCE. La candidature de Lise Beauchemin est proposée comme vice-présidente par Lucie Sauvé et Daniel Bouchard.

Myriam Rioux, présidente ; **Lise Beauchemin**, vice-présidente ; **Marc Bouisset**, membre ; **Lucie Sauvé**, membre ; **Ève-Marie Grenon**, membre représentante du conseil municipal ; **Daniel Bouchard**, membre représentant du conseil municipal ; **Marie-Eve Ferland**, agente d'inspection et d'information en environnement ; **Jean Murray**, maire de Saint-Marc-sur-Richelieu, membre d'office du CCE.

Marie-Eve Ferland est nommée d'office comme secrétaire du comité puisqu'elle occupe la fonction d'agente en environnement.

5.3. Renouvellement des membres sur le comité du CCE

Tous les membres présents souhaitent être reconduits pour un mandat de deux ans. Les membres sont également informés qu'une candidature a été déposée pour se joindre au comité du CCE et que les candidatures sont acceptées jusqu'au 29 février.

6. Évènement écoresponsable – Présentation du Guide de Saint-Marc-sur-Richelieu

6.1. Déroulement prévu de la soirée

Il est entendu que la soirée sera organisée de la façon suivante : les représentants des organismes seront accueillis, une copie papier du guide de l'organisation d'évènement écoresponsable sera remise par organisme et une courte présentation sera faite pour en présenter le contenu en prenant des exemples tout au long de l'explication. Une discussion sera ensuite ouverte. Il est explicitement demandé par le comité que le maire soit présent à l'évènement.

6.2. Article Saint-Marc Quoi pour avril

L'annonce de l'évènement et des photos seront produites pour le Saint-Marc Quoi suite à cet évènement.

7. Aménagement de la bande riveraine au cours d'eau Richer : recherche de nouvelles subventions et refonte du projet en fonction des commentaires reçus.

Deux nouvelles possibilités de demandes de subventions sont présentées aux membres du CCE.

7.1. Projet 375 000 arbres

Ce projet nécessite la plantation de 500 arbres ou arbustes et une rétribution de 7\$ par arbres peut être donnée pour le projet. Plus de renseignements sont nécessaires, mais ceci pourrait être une piste intéressante pour l'aménagement de bande riveraine, combinée à d'autres projets de plantation dans la municipalité.

7.2. Fondation Hydro Québec

Soumettre le projet de bande riveraine à la Fondation Hydro-Québec pourrait également être une avenue fort intéressante puisqu'il n'y a pas de limitation de budget dans la demande de soutien financier contrairement à la demande à la fondation TD. Marie-Eve prendra contact avec la fondation pour évaluer le potentiel de notre candidature

8. Projet 2015 d'inventaire aviaire en zone boisée agricole à Saint-Marc-sur-Richelieu

8.1. Fiches disponibles aux citoyens en février

Les fiches d'oiseaux élaborées par NAQ sont maintenant disponibles pour les citoyens sur le site de la municipalité. Le dernier article du Saint-Marc Quoi fait un appel aux citoyens pour compléter l'inventaire actuel.

8.2. Nichoirs

Les nichoirs sont arrivés et présentés. Ils seront installés début mars.

9. Conférences pour 2016 (validation des choix)

9.1. NAQ-Trame verte et bleue : Jean-François Dallaire – 16 février 2016.

La soirée fut un beau succès avec une vingtaine de personnes présentes. Les citoyens ont beaucoup participé et semblent avoir apprécié la soirée.

9.2. Groupe ProConseil : atelier sur le jardinage

Le Groupe ProConseil est disponible pour l'atelier; une date en avril reste à définir pour une activité familiale. Un minimum d'inscription sera demandé pour tenir l'activité.

9.3. COVABAR : sur les bandes riveraines

Ceci reste encore à planifier. Voir si l'on veut combiner cette activité avec la fête de l'eau en juin.

9.4. Autres possibilités :

Agriculture : Marie-Eve suggère que nous essayons de cibler un conférencier agriculteur pour intéresser les agriculteurs de Saint-Marc et les faire interagir sur leurs préoccupations environnementales.

Fondation David Suzuki : Le comité convient que ce type de conférence ne serait sans doute pas ciblé sur les besoins de Saint-Marc.

10. Étude du projet d'archéologie de la MRC de la Vallée du Richelieu

Ce point est reporté à la prochaine rencontre par manque de temps.

11. Mouvement de bannissement des sacs de plastique des municipalités de la CMM : étude par le CCE.

La question est présentée aux membres du CCE, puisque la MRC a demandé aux municipalités de se prononcer à cet effet. Marie-Eve présente donc la problématique au CCE. Des documents seront envoyés aux membres et la question sera discutée lors d'un prochain CCE.

12. 24 heures de Sciences : inscriptions commencées et thème : ÉCOLOGIE!

L'inscription à l'activité a été faite sur le site du *24h des sciences*. Il reste à déterminer l'organisation de l'événement pour le transport et le lieu de rencontre. Un minimum de 10 participants confirmés devra être atteint pour que l'activité ait lieu.

13. Varia

13.1. Présence du CCE aux événements (volontaires à désigner)

Les membres sont sollicités afin de prendre en charge certains événements ciblés aux cours de l'année.

13.2. Date des prochaines rencontres

- 21 mars
- 18 avril
- 30 mai
- 20 juin

14. Clôture de la rencontre

La rencontre est levée à 21h05.